



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article672>

Élections, piège à con ?

- Actualité des luttes - Paysage syndical -



Date de mise en ligne : lundi 30 mai 2011

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz



Dans le cadre de la « rénovation du dialogue social dans la fonction publique », les modalités des élections et des moyens alloués aux organisations (des volumes de décharges et d'autorisations spéciales d'absences, entre autres) changent drastiquement notamment au sein de l'éducation nationale.

AVANT, 2 élections avaient lieu tous les 3 ans, le même jour, en décembre : pour chaque corps, une élection en commission administrative paritaire (CAP) nationale et une élection en CAP locale. La représentativité des organisations et les moyens que le ministère leur allouait dépendaient certes de ces élections mais aussi de celles de l'ensemble de la fonction publique. SUD éducation-Solidaires était représentatif et disposait de moyens pour fonctionner.

CETTE ANNÉE, 4 élections auront lieu en octobre 2011 par voie électronique : les élections en CAP ne changent pas. Mais viennent se greffer 2 autres élections en comités techniques (CT) : une élection au comité technique

ministériel (CTM) et une élection en CT local.

Et alors ?

1/ Les élections en CT se déroulent tous corps confondus, titulaires ou précaires. Des élections inédites et qui empêchent de se projeter ;

2/ La représentativité des organisations et les moyens alloués seront dépendants d'une seule élection : l'élection en CTM qui comportera 15 élu-es. **Sans élu-e, pas de moyen.**

Que se passera-t-il si SUD éducation n'a pas d'élu-e en CTM ?

Sans rentrer dans les détails, **ces nouvelles procédures ont pour objet de faire taire les organisations modestes mais très remuantes...comme la nôtre.** SUD éducation est même à l'origine d'une campagne « Qui veut la peau des libertés syndicales ? » qui entend dénoncer cet état de fait. (

<http://www.sudeducation.org/Defendonsles-libertes-syndicales.html>)

En effet, pour nous, nous présenter aux élections et avoir des élu-es est un moyen de poursuivre les luttes de terrain tous azimuts et de défendre les personnels face à l'administration. Autant vous dire que cette dernière préfère le ronron des instances sans SUD éducation. Elle compte alors tenter de nous casser les reins en nous enlevant des moyens qui sont pourtant des garants du droit syndical et des libertés syndicales. Et cela afin d'entraver les luttes de terrain dans lesquelles SUD éducation est un aiguillon.

Bien entendu, nous ne nous laisserons pas faire et comptons sur nous tou-te-s pour mettre au point les listes (avant la fin du mois de juin) et faire voter SUD éducation.

Dès maintenant, crions tou-te-s ensemble : SUD Éducation

dans la lutte et dans les urnes !